



**LAVAU**  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



[www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch)

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association Lavaux Patrimoine mondial

Date : 11 juin 2014

Lieu : Corseaux

227 membres inscrits

49 membres présents

49 excusés

**Président** : M. Jean-Jacques Gauer

**Gestionnaire de site** : M. Emmanuel Estoppey

**Invité** : M. Rodolph S. Imhoof, Ancien Ambassadeur de Suisse et ancien chef de la délégation au comité du Patrimoine mondial.

---

Ouverture : 17h

### 1. Accueil

M. Gauer ouvre l'Assemblée Générale. Il remercie le public de leur présence pour cette première Assemblée Générale ordinaire et le soutien des membres.

Il précise que deux modifications sont à noter sur l'ordre du jour envoyé par courrier aux membres : rajout de la nomination des scrutateurs et la nomination des contrôleurs des comptes pour le prochain exercice.

M. Pierre-Luc Leyvraz et Mme Nicole Gross sont nommés en tant que scrutateurs de l'Assemblée Générale.

M. Gauer rappelle que le bureau s'est rencontré 5 fois et le comité 1 fois depuis la dernière AG, et que toute l'équipe de Lavaux Patrimoine mondial a déménagé à Grandvaux pour jouir de plus grands bureaux.

### 2. Etat des projets

M. Estoppey prend la parole et rappelle les 4 axes principaux de l'association. Il présente le tableau des tâches mis en place qui sert de suivi pour le comité. Il présente les différents projets qui ont occupé l'association ces 6 derniers mois :

---

**Lavaux Patrimoine mondial**

Sentier des Vinches 1 | CH-1091 Grandvaux | T. +41 21 946 15 74  
[www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch) | [www.patrimoinemondial.ch](http://www.patrimoinemondial.ch)



LAVAUX  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



[www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch)

**Communication:** Un accent particulier a été placé sur la communication, avec la réorganisation du site internet (layout et arborescence), un bulletin pour devenir membre de l'association, l'amélioration de la newsletter en adéquation avec la nouvelle association. De plus, LPM a travaillé avec les CFF pour la publication d'un dépliant sur Lavaux et une offre spéciale (Lavaux Pass) et avec MVT pour dessiner une nouvelle carte de la région ainsi que le Lavaux Pocket Guide, guide avec toutes les informations utiles concernant la région. LPM a également collaboré avec le monde de la viticulture (CVVL) afin de promouvoir une communication adéquate et cohérente.

**Lavaux Passion:** Un des premiers résultats de cette collaboration est la manifestation Lavaux Passion, qui aura lieu les 13 et 14 septembre 2014 à Cully et Grandvaux. Cet événement promouvra le travail de la vigne et le vin à Lavaux. Plusieurs éléments de l'histoire et du patrimoine de Lavaux seront présentés aux visiteurs. Anne-Laure Dumas a été engagée comme stagiaire depuis février 2014 pour travailler sur l'organisation de cet événement.

**Nouvelle politique agricole fédérale :** Un groupe de travail a été formé afin de participer à la constitution de la liste des nouvelles mesures agricoles et viticoles. Ces mesures ont été étudiées par la Confédération et le résultat sera communiqué pendant l'été.

**Projet œnotouristique vaudois :** LPM est également un participant du comité de pilotage pour le développement de l'œnotourisme vaudois. Un budget de 2,5 mio de francs a été validé par le Grand Conseil, pour un travail sur 5 ans. Plusieurs objectifs ont été fixés : amélioration de l'accueil, développement d'une communication commune, création d'offres.

**œnotourisme à Lavaux :** Toujours concernant l'œnotourisme, deux rencontres ont été organisées par MVT et LPM entre les hôteliers-restaurateurs et les vigneron, une à Grandvaux en novembre 2013 et une autre à Vevey en mai 2014. Ces rencontres permettent de mieux comprendre les besoins des partenaires pour améliorer la communication et développer des offres communes.

**Lavaux en Scènes (nom de travail) :** Premiers résultats seront présentés en septembre, sous forme d'un livret et d'une proposition de balade sur Lavaux, un vignoble au Moyen-Age.

**Visites guidées :** M. Pétremand, coordinateur des guides du patrimoine de Lavaux, prend la parole pour présenter le développement du programme des visites guidées (visites à thème, régulières et par groupe). Il explique également qu'une quinzaine de nouveaux guides ont suivi la formation et viendront en renfort aux

---

#### Lavaux Patrimoine mondial

Sentier des Vinches 1 | CH-1091 Grandvaux | T. +41 21 946 15 74  
[www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch) | [www.patrimoinemondial.ch](http://www.patrimoinemondial.ch)



anciens guides, qui ont beaucoup de demandes. Les visites guidées thématiques et en groupe sont de plus en plus prisées. Les visites régulières devraient bientôt obtenir des résultats aussi encourageants.

**Projets nationaux :** M. Estoppey reprend la parole. Unesco Destination Suisse (UDS) et RailAway collaborent et une offre est disponible pour le Vinorama. Une offre SwissTrails relie également Aletsch à Lavaux (excursion de 6 jours). L'association Grand Tour a été fondée par Suisse Tourisme et LPm est au comité. Une Route 66 va relier tous les plus beaux endroits de Suisse.

**Signalétique :** Une demande à la LADE a été faite pour développer un concept global d'information à Lavaux. Les bornes électroniques en test (Cully) n'ont pas porté leurs fruits et le projet a été abandonné l'automne dernier.

### 3. Comptes 2013

M. Estoppey passe la parole à M. Zufferey, représentant de la fiduciaire engagée pour gérer les comptes de l'association. Ce dernier présente les comptes. Les réviseurs lisent le rapport des comptes. Les comptes sont approuvés.

M. Gauer propose que la révision des comptes soit faite par un bureau professionnel. Pour ce faire il propose le Cabinet de révision & conseil SA à Lausanne d'assurer cette tâche. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et le Cabinet de révision & conseil SA devient le réviseur des comptes pour l'exercice 2014.

### 4. Budget 2014

M. Gauer présente le budget de 2014 réajusté. Le montant total prévu était de CHF 630'000.-. Désormais : Fr. 442'800.- de charges et Fr. 470'000.- de revenu. Les pertes de 2013 (Fr. 20'000.-) sont en train d'être amorties. Depuis cette année, l'association bénéficie d'une exonération fiscale.

### 5. Proposition de modifications de statuts

M. Gauer rappelle que les modifications des statuts ont été envoyées à chacun des membres par courrier avec la convocation à l'AG.

**Article 10 :** Ajout d'un paragraphe distinct (en gras ci-dessous).

10. Les ressources de LPm proviennent :
- des cotisations annuelles
  - des contributions des pouvoirs publics
  - des recettes des activités organisées par LPm



- des contributions des partenaires
- des dons, legs et autres libéralités
- des souscriptions et cotisations extraordinaires
- des revenus de la fortune

**Les ressources de l'association sont affectées irrévocablement à la réalisation de ses buts.**

La modification de l'article 10 est acceptée à la majorité.

**Article 21:** Proposition de réduire le comité en passant de 17 à 15 membres (13 délégués et représentants et 2 places pour des représentants autres). Il s'agit de rétablir un équilibre des représentations et de proposer au Vinorama de rester dans le comité en occupant les 2 places libres pour les autres représentants, mais plus comme membre permanent, puisqu'il s'agit d'une entité privée et que tous les membres sont des représentants et des délégués des collectivités publiques ou institutionnelles.

21. Le Comité de direction est composé de **dix-sept membres** au maximum, désignés par l'Assemblée générale, soit au moins de :

- a) trois délégués des communes concernées par le périmètre UNESCO ;
- b) un délégué du Canton de Vaud ;
- c) un délégué de la Communauté de la vigne et du vin de Lavaux (CVVL);
- d) un délégué de Montreux-Vevey Tourisme ;
- e) un délégué d'une commune sur appellation Lavaux, hors périmètre UNESCO ;
- f) un représentant des hôteliers-restaurateurs de la région de Lavaux ;
- g) deux représentants des institutions viticoles de Lavaux ;
- h) un représentant du Lavaux Vinorama**
- i) un représentant des institutions culturelles de la région de Lavaux ;
- j) un représentant des institutions académiques ;
- k) un président.

Proposition de modification de l'art. 21 :

21. Le Comité de direction est composé de **quinze membres** au maximum, désignés par l'Assemblée générale, soit au moins de :

- a) trois délégués des communes concernées par le périmètre UNESCO ;
- b) un délégué du Canton de Vaud ;
- c) un délégué de la Communauté de la vigne et du vin de Lavaux (CVVL);
- d) un délégué de Montreux-Vevey Tourisme ;
- e) un délégué d'une commune sur appellation Lavaux, hors périmètre UNESCO ;
- f) un représentant des hôteliers-restaurateurs de la région de Lavaux ;
- g) deux représentants des institutions viticoles de Lavaux ;
- h) un représentant des institutions culturelles de la région de Lavaux ;
- i) un représentant des institutions académiques ;



j) un président.

La modification de l'article 21 est acceptée à la majorité (1 abstention).

**Proposition d'ajout d'un article: Article 28**

Art. 28 : Les membres du comité de direction travaillent de manière bénévole, sous réserve du remboursement de leurs frais effectifs.

L'ajout de l'article 28 est accepté à la majorité.

**Article 35:** Remplacer une partie de l'article, en vue de l'exonération fiscale à laquelle aura droit LPm:

35. En cas de dissolution, les biens de l'association **seront affectés à des fins similaires ou analogues à celles poursuivies par LPm**, sur proposition du Comité de direction, selon décision de l'Assemblée générale.

Proposition de modification de l'art. 35 :

35. En cas de dissolution, les biens de l'association seront **affectés à une institution suisse mise au bénéfice d'une exonération fiscale et poursuivant des fins similaires ou analogues à celles de LPm**, sur proposition du Comité de direction, selon décision de l'Assemblée générale.

M. Monachon intervient. Pour lui, ces fonds devraient être transférés à la CIL en cas de dissolution. M. Jacquin souhaite des précisions sur la dissolution et l'exonération fiscale et trouve que ces fonds devraient être remis aux autorités publiques. M. Zufferey et M. Estoppey expliquent les atouts d'une l'exonération fiscale pour LPm.

La modification de statut est acceptée à la majorité (4 abstentions).

## 6. Divers et propositions individuelles

Aucun point abordé.

## 7. Présentation de M. Imhoof, ex Ambassadeur de Suisse

M. Estoppey présente l'invité d'honneur de cette Assemblée Générale : M. Rodolph S. Imhoof, Ancien Ambassadeur de Suisse et ancien chef de la délégation au comité du Patrimoine mondial. M. Imhoof prend la parole pour présenter son expérience en tant que représentant suisse du Comité du Patrimoine mondial. Il parle des enjeux de son implication, ainsi que ceux du Comité et de l'UNESCO en général.

M. Gauer clôture l'Assemblée générale en remerciant la commune de Corseaux pour son accueil et pour l'apéritif offert.



LAVAU  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



[www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch)

Clôture de l'Assemblée générale : 18h30

Jean-Jacques Gauer  
Président

Emmanuel Estoppey  
Gestionnaire de site

---

**Lavaux Patrimoine mondial**

Sentier des Vinches 1 | CH-1091 Grandvaux | T. +41 21 946 15 74  
[www.lavaux-unesco.ch](http://www.lavaux-unesco.ch) | [www.patrimoinemondial.ch](http://www.patrimoinemondial.ch)